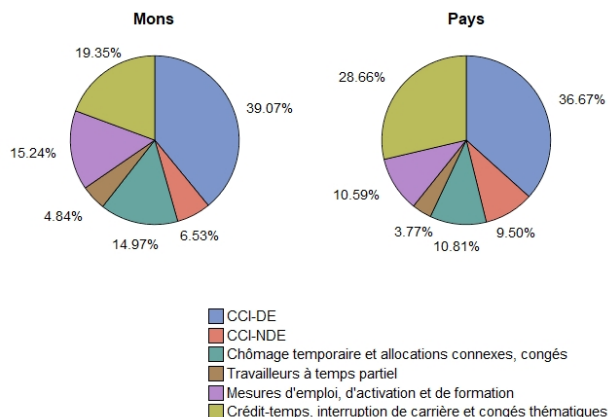


Entité: Mons



Directeur: Alain MAYAUX
 Nombre d'agents: 184
 Nombre en équivalents à temps plein: 159

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	378.861	5,2
Assurés contre le chômage (2)	167.051	4,3
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	139.325	4,1
Taux du chômage (4)	12,4	

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	137.720	7,3
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	2.195	6,1
Dossiers litiges achevés	6.607	7,1
Contrôles achevés	2.963	5,5
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.048	6,7
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	897	13,2
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	424,1	6,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	393,8	6,5
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	28,4	6,4
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	5,7	7,3

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	17.795	6,3
		Après études	4.315	11,7
		Travailleurs à temps partiel volontaire	809	4,0
		Chômage avec complément d'entreprise	444	5,0
		Hommes	12.865	6,7
		Femmes	10.497	6,7
		Chefs de ménage	7.238	7,2
		Isolés	6.149	6,8
		Cohabitants	9.975	6,3
		Total	23.363	6,7
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	188	4,5
		Chômage avec complément d'entreprise	2.367	3,6
		Chômeurs âgés	1.313	6,7
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	39	4,8
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Total	3.907	4,3
		Parents d'accueil	8.397	9,0
		Période non rémunérée dans l'enseignement	203	10,1
		Vacances jeunes	280	8,0
		Vacances senior	61	2,1
		Congés: soins d'accueil	5	1,5
		Congés: soins d'accueil	6	4,0
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	2.876	8,1
		Total	16	4,0
		Total	2.892	8,1
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	1.258	10,1
		Activa - réglementation régionale	3.293	15,1
		Programmes de transition	466	15,2
		SINE	966	10,0
		Total	255	2,0
	Mesures pour travailleurs	Formation professionnelle	1.529	6,0
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1.174	10,6
		Autres	6	0,3
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	10	7,1
		Allocation en compensation de licenciement	154	6,8
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	Activités ALE ou APS	1	19,4
		Total	215	12,9
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	2.872	4,9
		Sans allocations	92	8,5
		Total	2.964	4,9
	Crédit-temps	Avec allocations	4.619	4,1
		Sans allocations	478	4,5
		Total	5.097	4,2
	Congés thématiques	Avec allocations	3.224	3,8
		Sans allocations	283	4,8

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Assistance médicale	303	1,6
		Congé parental	3.200	4,5
		Congé pour soins palliatifs	4	1,1
		Total	3.507	3,9
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		4.053	5,8
	Autres attestations		20.991	12,2
	Total		25.044	10,4

(1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).